**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes
**Band:** 131 (2005)
**Heft:** 12: Investissements

**Artikel:** Un projet pour le grand Lausanne du XXIe siècle
**Autor:** Surchat Vial, Nicole
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-99391

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

Nicole Surchat Vial

# Un projet pour **le grand Lausanne** du XXIe siècle

URBANISME

**Les agglomérations urbaines se profilent partout dans le monde comme les principaux moteurs du développement des territoires. Bien que de taille modeste, la région Lausanne-Morges joue un rôle significatif à l'échelon de la Suisse, de l'arc lémanique et de l'Europe.**

Jusqu'à présent, l'agglomération Lausanne-Morges s'est surtout développée par étalement urbain impulsé par la démocratisation de l'automobile, la construction de voies rapides, la création de grands centres commerciaux en périphérie, les prix attractifs du foncier éloigné du centre la baisse du coût de constructions individuelles. Cette urbanisation pratiquement continue de Morges à Lutry représente 50 % de la population cantonale (300 000 habitants, dont 40 % en ville de Lausanne) et 60 % des emplois du canton (180 000 emplois).

La poursuite du mitage du territoire par les constructions et les voiries conduirait à une nappe peu structurée d'activités, d'habitat, de friches, de parkings, de centres commerciaux etc. Le centre ville continuerait à être délaissé, les friches urbaines abandonnées car trop complexes et trop chères à

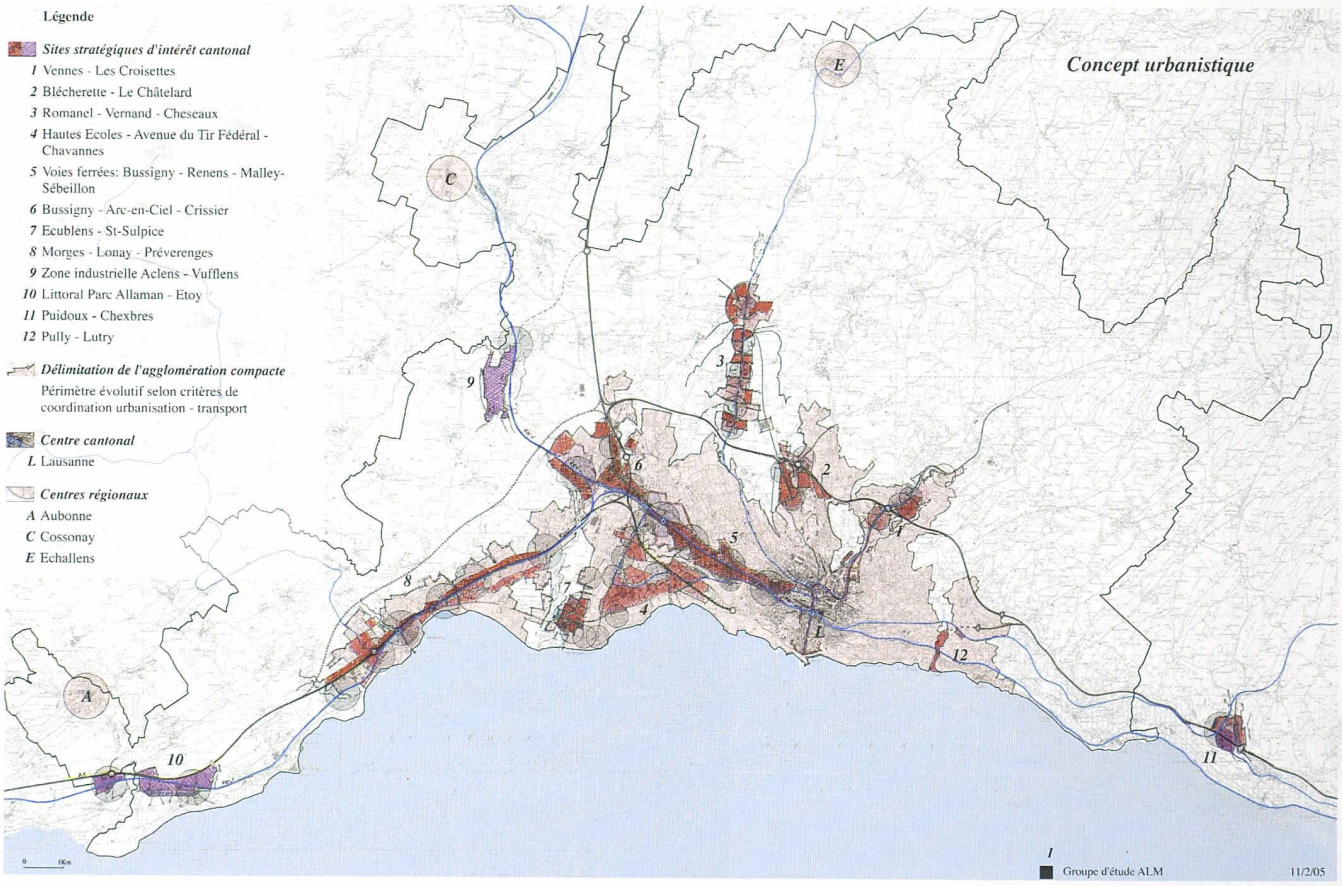


1

*Fig. 1 : Concept urbanistique*

*Fig. 2 : Plan de coordination urbanisation-transport dans le temps (2020)*

aménager. Les communes de la périphérie auraient encore plus de difficultés à financer les équipements et services requis par les nouveaux habitants (écoles, transports, sécurité, déchets...).

La poursuite de la tendance actuelle en matière de transport est difficilement envisageable : le réseau routier et autoroutier est déjà largement saturé. Dans une urbanisation de faible densité, les transports publics indispensables aux populations captives (jeunes, personnes âgées, sans voitures...) ne peuvent plus être assurés avec une couverture de leurs coûts. Les conditions pour la mobilité douce dans l'étalement urbain sont très défavorables à cause de sa large maille, décourageant le piéton ou le cycliste.

En matière d'environnement, la congestion des réseaux ne fera qu'aggraver la pollution sonore et de l'air. Avec l'étalement urbain, l'agglomération Lausanne Morges est en train de perdre sa qualité de vie.

*Last but not least*, le processus de l'étalement menace le développement économique. Congestion des accès, détérioration des paysages, lourdeur des processus de gestion commune par commune, pollution, autant d'éléments qui font perdre à ce territoire les avantages liés à sa petite taille.

La poursuite de l'étalement signifie le déclin de ce territoire.

Pour une perspective de maintien de la qualité de vie, des paysages, de l'environnement, pour un développement économique responsable, pour une optimisation des structures institutionnelles, bref pour bâtir une ville du XXIe siècle, à taille humaine et respectueuse du développement durable, il fallait un projet d'agglomération fédérateur, concret et ambitieux. C'est celui conduit par les autorités cantonales, régionales et communales.

Ce projet d'urbanisme décline une vision stratégique de l'urbanisation de demain autour de six grands principes simples et porteurs d'avenir :

1. Une ville compacte qui exploite les potentiels existants de bâtir dans ses couronnes urbaines proche des centres : douze périmètres stratégiques à urbaniser représentant une capacité d'accueil d'environ 130 000 habitants et emplois.

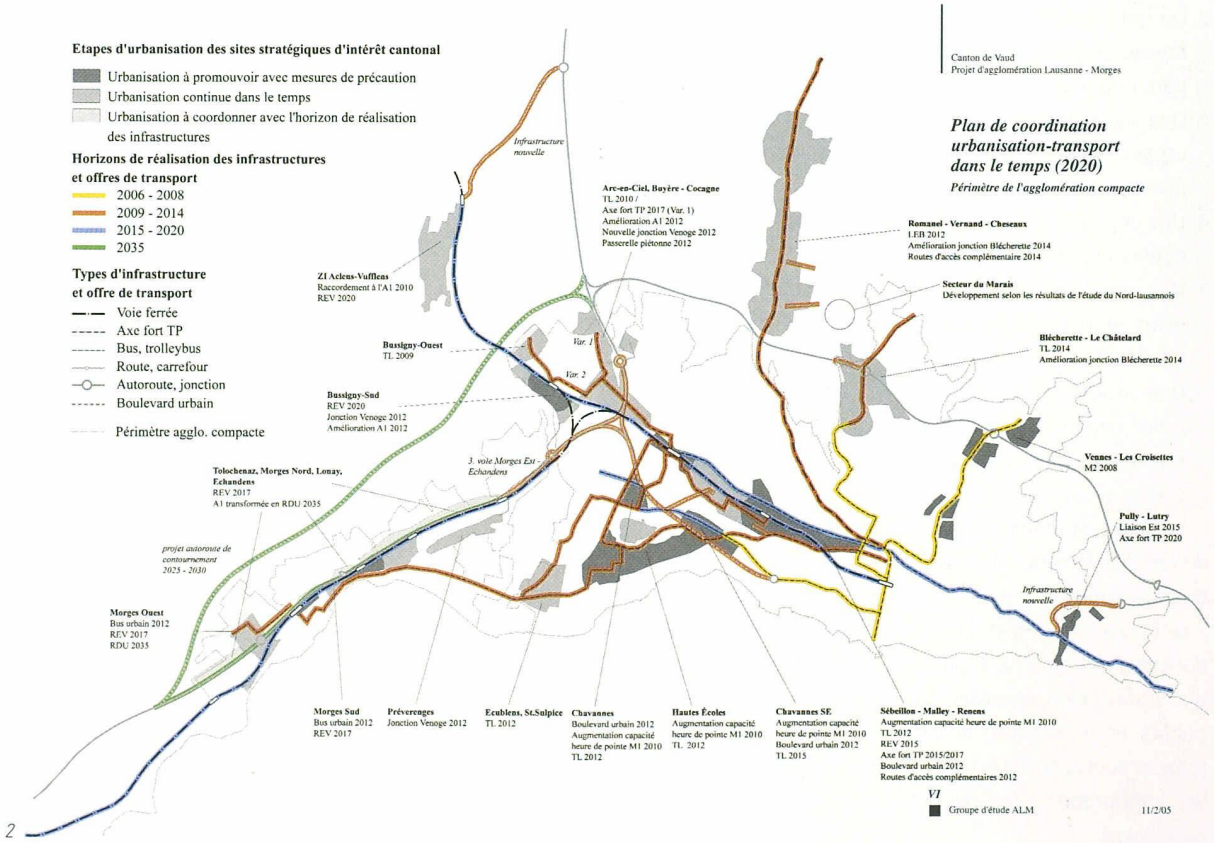


2

*Fig. 3 : Site des voies ferrées Bussigny-Malley-Sébeillon. Prolongement du centre-ville à l'ouest sur les friches et terrains industriels et ferroviaires*

*(Documents Groupe d'étude ALM)*

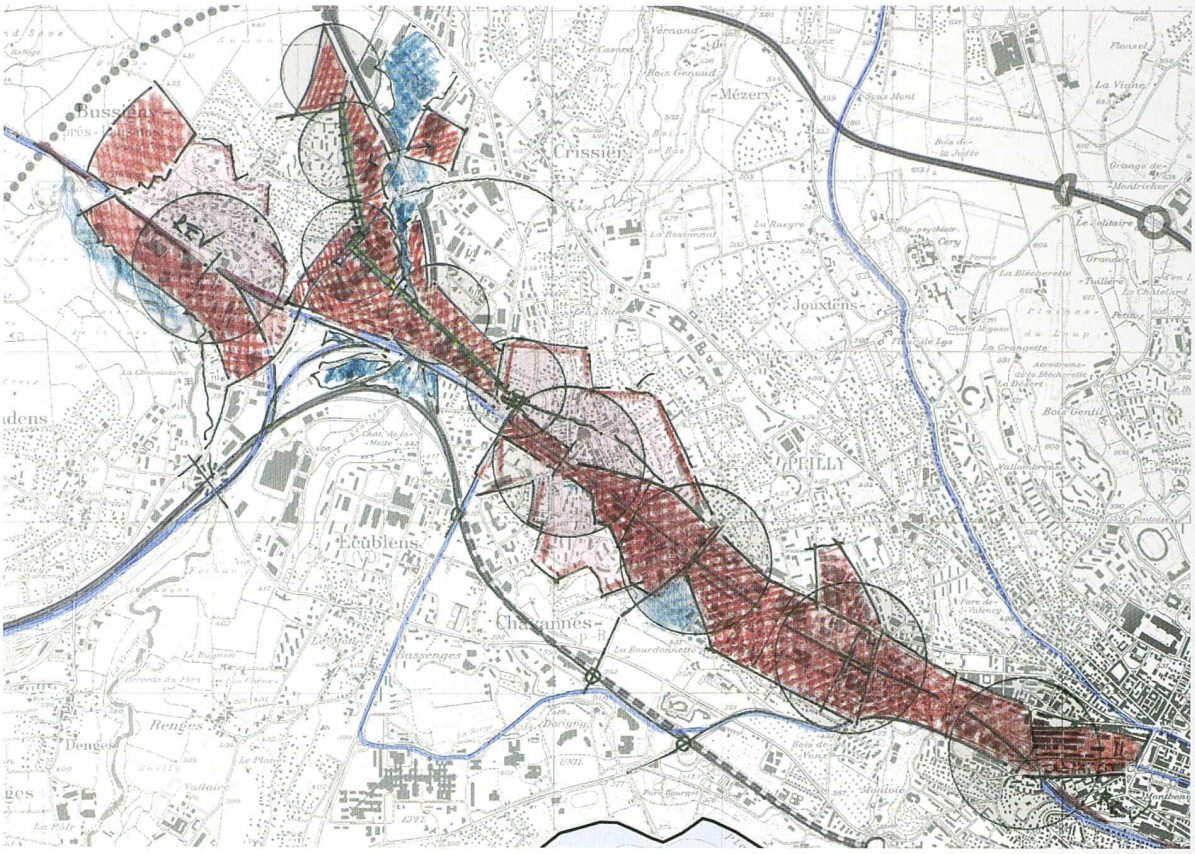


3

2. Un système de transport public renforcé pour desservir ces nouveaux quartiers avec un accent prépondérant sur le RER permettant un accès depuis l'ensemble du canton.
3. Une adaptation du système autoroutier dans le périmètre urbain en boulevard ou route de distribution urbaine facilitant l'accessibilité.
4. Une mobilité douce mise en réseau autour d'espaces publics requalifiés.
5. Une armature verte préservant les caractéristiques naturelles et paysagères et renforçant le réseau de parcs urbains.
6. Une structure, encore provisoire, chargée de conduire le projet rassemblant les partenaires des trois niveaux, canton, régions et communes, autant sur le périmètre morgien que lausannois.

Les sites stratégiques constituent les lieux prioritaires de développement. Chacun d'entre eux est un « chantier » qui fera l'objet d'une planification concertée de détail. On y définira leur forme et densité urbaine, leur mixité de fonctions et d'affectations, le programme d'équipements publics qu'ils pourraient accueillir, leur accessibilité en transports publics et individuels, le réseau et l'aménagement des espaces publics qui leurs sont rattachés, les infrastructures qui leur sont propres, ainsi que les mesures environnementales nécessaires.

Le projet global de l'agglomération décline pour chacun de ces sites des principes d'aménagement (définition des centralités, valorisation de pénétrantes vertes, constitution d'un paysage attractif, localisation d'urbanisation, préservation d'espace non bâtis et d'échappées visuelles, requalification d'espaces publiques, etc.) et des indications relatives au niveau de desserte en transport (localisation de P+R, création de nouvelles dessertes en transports publics, amélioration des accès routiers ou autoroutiers, modification du réseau autoroutier, etc.).

Ce projet constitue un vrai défi plaçant l'agglomération Lausanne-Morges au rang des capitales attractives. Construire la ville de demain, bâtir, préparer les infrastructures, maintenir, améliorer la qualité de notre cadre de vie, les architectes, les autorités politiques, la société civile dans son ensemble, les acteurs économiques sont désormais en possession d'une vision stratégique qu'il s'agit maintenant de concrétiser.

Nicole Surchat Vial
Urbaniste cantonale (1999-2005)
Responsable du projet ALM
Urbanistes sans frontières
Rue Muzy 10, CP 6540
CH - 1211 Genève 6